



Le mot du Maire



Chères Mervaloises, chers Mervalois,

A plusieurs reprises je vous ai informés, dans ces colonnes, de notre projet de réaliser un lotissement communal au lieu-dit Touramont. Les propriétaires des terrains concernés qui, selon le PLU, ne peuvent pas rendre leurs terrains constructibles en dehors d'un lotissement, ont tous signé un compromis de vente de leurs parcelles avec la commune. Un bureau d'étude a conçu un projet, de grande qualité environnementale, et nous avons donc déposé un permis d'aménager en novembre 2022. Des acquéreurs potentiels, parmi lesquels plusieurs jeunes du village, ont manifesté leur intérêt pour ce projet.

Ce lotissement aurait dû normalement suivre son cours. C'était sans compter sur trois membres de l'association « Les Amis de Touramont », tous les trois résidents au lotissement des Combeaux et riverains du futur lotissement de Touramont, qui ont décidé d'attendre le dernier jour du délai légal de recours, pour demander, au tribunal administratif de Besançon, par l'intermédiaire d'un avocat, l'annulation pure et simple du permis d'aménager ainsi que le versement, par la commune, d'une somme de 2 000 euros. Leur demande s'appuyait sur une vingtaine de points, relevés dans ce permis d'aménager, qui selon eux n'étaient pas conformes aux trois codes en vigueur (code général des collectivités territoriales, code de l'urbanisme et code de justice administrative). Pour assurer sa défense, la commune s'est assurée les services d'un avocat.

Le 15 février dernier, soit quatorze mois après le dépôt du permis d'aménager, le tribunal administratif, a rendu son jugement. Tous les points soulevés par ces trois personnes ont été écartés. Pas un seul n'a été jugé recevable. Ils ne sont donc pas fondés à demander l'annulation du permis d'aménager du lotissement. Et bien entendu, ils ne percevront pas la somme demandée. Deux possibilités s'offraient alors à ces trois personnes. Soit ils en restaient là, soit ils saisissaient, dans les

deux mois suivant l'énoncé du jugement, toujours par l'intermédiaire d'un avocat, la cour administrative d'appel de Nancy. Et bien c'est ce deuxième choix qu'ils ont fait, en attendant, là encore le dernier jour, c'est-à-dire le 15 avril. Et nous voilà donc repartis dans une nouvelle procédure longue et coûteuse. Pour information, nos frais d'avocat pour défendre la commune au tribunal administratif de Besançon se sont montés à environ 10 000 euros. Il faut compter sensiblement la même somme pour la cour d'appel de Nancy. Je ne vous cache pas que ces honoraires d'avocat auraient été mieux placés dans des actions au service des Mervalois et des Mervaloises.

Dans un délai d'un an à un an et demi..., la cour administrative d'appel de Nancy rendra son arrêt. Que se passera-t-il alors ? Jusqu'où veulent aller ces trois personnes, qui semblent résolues à aller au bout de toutes les procédures possibles ? Les acquéreurs potentiels n'attendront pas et les vendeurs sont désabusés.

Lorsque ces trois personnes se sont installées aux Combeaux, en 2009, elles savaient parfaitement qu'un lotissement verrait le jour, tôt ou tard, sur le coteau en face de chez elles. Depuis le début de l'année 2023, elles ont préféré emprunter la voie judiciaire pour s'opposer à la commune plutôt que de privilégier le dialogue avec nous. Le fond de ma pensée est le suivant : elles cherchent à gagner du temps par tous les moyens pour reculer le plus possible l'édification de maisons en face de chez elles et, à l'évidence, elles font primer leur intérêt personnel sur l'intérêt collectif.

Je ne manquerai pas de continuer à vous informer sur les suites de ce dossier, qui nous prend du temps, de l'énergie et de l'argent qui nous seraient bien utiles par ailleurs. Vous pouvez compter sur mon indéfectible détermination à défendre jusqu'au bout les intérêts de la commune

Stéphane Guyod,
Maire de Meroux-Moval

Horaires de la Mairie

- **Lundi : fermé au public**
- Mardi : 13H30-18H00
- Mercredi : 13H30- 17H00
- Jeudi : 8H30- 12H00
- Vendredi : 8H30-12H00
- Samedi : 10H-12H00



URGENCES

Sapeurs-pompiers, Samu, Police-secours,
Gendarmerie

112

Médecin de garde : 3966
Centre hospitalier : 03.84.98.20.20

LA VIE AU VILLAGE

Fermeture de la mairie



La Mairie sera fermée le samedi 1^{er} juin 2024. Merci de votre compréhension.

Collecte Biodéchets

Désormais les Biodéchets peuvent être déposés en vrac dans les bornes prévues à cet effet. Pour ce qui est du réapprovisionnement des sacs papier vous pouvez vous rendre dans les déchetteries du Territoire de Belfort.

Nouveaux horaires déchetterie

La déchetterie de Danjoutin est ouverte en continu depuis le 15 avril du lundi au samedi aux horaires suivants : 08H30- 18H00.



Pour rappel : le badge est obligatoire.

Boîte à lire

Notre nouvelle boîte à lire est installée dans l'abri bus en bas de la Place de la Mairie. Une mini bibliothèque solidaire, en libre-service conçue en collaboration avec une habitante, Adeline Divoux, les enfants et ados du périscolaire. Chacun peut emprunter et déposer des livres gratuitement et en toute liberté.

La boîte à lire n'est pas un vide grenier. Elle est accessible à tous, adultes et enfants, c'est pourquoi

nous attirons votre attention sur le genre de livres déposés (sont exclus notamment les romans affichant des images choquantes ou à caractère sexuel). Les étagères du bas seront réservées aux livres pour enfants.

En donnant et/ou en consultant dans une boîte à lire, chaque personne donne une seconde vie aux livres. C'est un lieu de découverte, privilégiant la culture et la lecture pour tous.



Il nous reste à lui donner un nom... Pour cela une boîte à idées est ouverte en Mairie jusqu'au 08 juin, destinée à recueillir vos propositions de nom : quelques mots, une phrase, un message. A vos plumes.

Elections européennes

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024 de 08H à 18H dans la salle Part'Âges, Place de la Mairie.

Si vous souhaitez faire une procuration veuillez-vous rendre sur le site du service public.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Toute une histoire

L'association « Toute une histoire » a mis en place, dans le hall de la Mairie, une exposition intitulée « D'hier à aujourd'hui ».

Il s'agit d'une quinzaine de panneaux, montrant divers lieux de notre village. Sur chacun de ces panneaux, on trouve une photo d'époque, prise il y a plusieurs dizaines d'années, et une photo actuelle prise au même endroit.

L'idée est de montrer aux visiteurs l'évolution tranquille de Meroux-Moval au fil du temps, commune qui tient à conserver son caractère rural et à préserver l'image d'un village dans lequel il fait bon vivre.

Cette exposition sera en place jusqu'au premier jour du mois de

juillet. Elle est visible aux heures d'ouverture de la Mairie. L'accès est gratuit.



APEMMS



En collaboration avec l'école du Vieux Tilleul, l'Apemms organise « Les olympiades Mervaloises »

le **samedi 22 juin de 15H00 à 18H30**. (Cf affiche).

Ce jour de fête se poursuivra avec la fête de la musique, en collaboration avec la Mairie

à partir de **19H00** Place de la Mairie (Cf affiche).

Les Baladins

Les Baladins donnent un concert

le **Vendredi 14 juin à 20H00**

en l'église Saint Nicolas de Meroux-Moval.

Ils vous attendent nombreux. (Cf. affiche)

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nettoyage du village

Pour la 2ème année consécutive, impulsé par le CMJ et soutenu par la municipalité, un nettoyage du village a eu lieu le 4 mai. Après une sensibilisation au tri dispensée par un agent du Grand Belfort c'est sous le soleil et dans la bonne humeur que petits et grands ont arpentés les rues et les chemins de forêt. Une dizaine de kilos de déchets ont été récoltés.

Merci pour votre engagement.



JEUNESSE

Carte avantages jeunes

La commune vous propose de commander dès à présent et jusqu'au 31 juillet 2024 votre carte avantages jeunes au tarif exceptionnel de 2€ jusqu'à 18 ans. Présentez-vous en mairie avec une photocopie de votre carte d'identité ou de votre livret de famille, un justificatif de domicile, une photo d'identité et le règlement de 2€.



CLUB ADOS, LE CREW

Tournoi de pétanque



Le crew en collaboration avec l'Apemms organise son traditionnel tournoi de pétanque le samedi 08 juin

2024 en semi nocturne à partir de 16H00 (Cf affiche)

Découverte du Club ados

Nous rappelons au CM2 qui le souhaitent qu'ils peuvent venir découvrir le club ados tous les vendredis soir du mois de juin.

INFOS

Atelier d'Azadi

L'Atelier d'Azadi ouvre ses portes au 4 rue de la liberté les **mercredis 12, 19 et 26 juin de 14H00 à 17H30** ainsi que le **samedi 15 juin de 09H00 à 11H00**.



Visite de l'atelier et découverte des différents ateliers proposés : expression libre, écritures créatives...

Pour toute information, contactez Corinne Mouhat au 06-70-45-89-27

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur :

- L'adhésion au groupement de commande reliure des actes administratifs du centre de Gestion du Territoire de Belfort.
- La révision des loyers des logements communaux au 1^{er} juillet 2024
- Une décision modificative budgétaire concernant une annonce officielle de marché relative aux futurs travaux sur la ferme Behra.
- L'actualisation des tarifs communaux pour les activités, voyages, cartes jeunes...

ETAT CIVIL

Mariage :

- M. Tiago PEREIRA CARRAMONA et Mme Pauline DENICOURT mariés le 27 avril 2024.

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés.



Décès :

- M. Etienne VOARINO décédé le 17 avril 2024

Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille endeuillée.



En collaboration avec l'  

Fort de Meroux-Moval
LE CLUB ADOS « LE CREW » ➤
ORGANISE UN

CONCOURS DE PÉTANQUE
EN SEMI NOCTURNE, À PARTIR DE 16H00

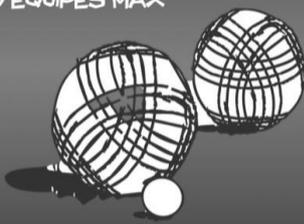
SAMEDI 8 JUIN 2024

ATTENTION: 30 ÉQUIPES MAX

DOUBLETTES FORMÉES -
GRATUIT - (DONS ACCEPTÉS)

INSCRIPTIONS SUR RÉSERVATION
(FORTEMENT CONSEILLÉ)

PAR MAIL: CLUBADOS.LECREW@MEROUX-MOVAL.FR
PAR TÉLÉPHONE: : 06 24 63 48 87



Buvette, petite restauration sur place
Carte bleue acceptée / Concours de tirs
À gagner : paniers garnis



Les bénéfices aideront les jeunes à concrétiser leurs projets... voyage, sorties, matériel...

CONCERT

chorale « Les Baladins »
de Meroux-Moval

Direction : Jean-Louis HAMANN
Pianiste : Faustine RAGONNET-MAUVAIS

VENDREDI 14 JUIN 2024
à 20 h 00

**EN L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS
DE MEROUX-MOVAL**

ENTRÉE LIBRE

Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique

SAMEDI 22 JUIN 2024 / 15H00-18H30



MEROUX MOVAL
ÉCOLE DU VIEUX TILLEUL

FÊTE DE L'ÉCOLE



LES OLYMPIADES Mervaloises
15H00: SPECTACLE DES ENFANTS
RELAIS DE LA FLAMME | ÉPREUVES SPORTIVES
KERMESSE DES TOUT-PETITS
BARBES A PAPA | CREPES | GLACES
A PARTIR DE 19H00: FÊTE DE LA MUSIQUE 



Samedi 22 Juin 2024

**Fête DE LA
Musique**

Place de la Mairie
MEROUX MOVAL

19H00
FUNNY BIRDS
POP ROCK

20H00
TEALT
MUSIQUE ACOUSTIQUE

21H00
KRACHTA VALDA
JAZZ MANOUCHE

Buvette et restauration sur place

Entrée libre 